

Fleurissement

Comme les années précédentes, la commune propose de fournir des plants pour les particuliers qui sont volontaires pour fleurir les jardinières situées sur les places et en bordures des routes et rues du village.

Merci de faire vos demandes avant le

15 mai

auprès de la mairie au 04 93 05 45 56

ou mairie@sausses.fr.



Cérémonie du 8 Mai 1945



En période de confinement, la traditionnelle cérémonie de commémoration du 8 mai est bien entendu annulée.

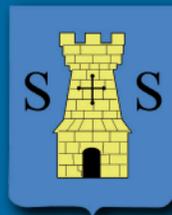
La municipalité a quand même prévu de déposer symboliquement une gerbe et invite tous les Saussois à effectuer chez eux une minute de silence à 11h le vendredi 8 mai.

Camion PIZZA

Bonne Nouvelle !

Le camion pizza sera de retour

les 13 et 27 mai sur le parking du pont



Le Petit Journal Saussois

N°135
Mai 2020

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal
Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN : 09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.sausses.fr>

Saussoises, Saussois, chers amis,



Les contraintes liées à l'épidémie seront très probablement allégées à partir du 11 mai.

Même si tout ne redeviendra pas « normal » directement, c'est une très bonne nouvelle car nous allons enfin pouvoir retrouver la plupart de nos proches et reprendre nos activités professionnelles et personnelles.

Bien sûr pour éviter de replonger en confinement les règles gouvernementales devront être respectées, et chacun devra faire preuve de bon sens et de responsabilité.

Les règles à respecter seront prochainement précisées par le gouvernement, mais on sait déjà que les regroupements de plus de 10 personnes et les déplacements de plus de 100Km seront interdits et dans tous les cas les gestes barrières devront toujours être appliqués. S'agissant du port du masque, il semble que l'obligation concerne les transports en commun et certains commerces et lieux publics. Ainsi afin d'aider la population, la municipalité de Sausses a passé une commande de masques réutilisables et un masque sera donné gratuitement à chaque personne présente sur la commune dès que nous les recevrons.

Vous trouverez ci-après les mesures spécifiques mises en place sur la commune pour le déconfinement.

Beaucoup de personnes sont venues se confiner à Sausses dont de nombreux résidents secondaires qui ont eu l'excellente idée de venir se « réfugier » dans de bonnes conditions, et je tiens sincèrement à féliciter toutes les personnes présentes sur la commune qui ont globalement très bien respecté les règles et qui ont fait preuve d'une belle solidarité.

La vie « normale » va donc reprendre petit à petit, et vous pouvez compter sur la municipalité pour reprendre avec motivation et détermination la poursuite des projets municipaux. Les travaux de modernisation du jardin d'enfants qui ont été stoppés en raison de l'épidémie vont notamment pouvoir débuter prochainement.

Je tiens enfin à saluer la très belle initiative du comité des fêtes que vous trouverez dans ce petit journal et qui permettra malgré tout de célébrer la fête de la St Pons si chère à tous les Saussois.

Avant de savourer la « presque liberté » que nous devrions retrouver le 11 mai, je tiens à adresser une pensée émue aux malades et aux familles qui partout en France et dans le monde ont été touchées et qui sont toujours touchées par l'épidémie.

Un nouveau cycle s'ouvre à nous, soyons optimistes et restons vigilants et solidaires !

Bien à vous

Franck



Fête de la Saint Pons

Comme vous le savez, nous sommes dans une période de crise sanitaire actuellement avec le covid-19.

Malheureusement, notre belle fête de la ST PONS, attendue par vous tous, doit être annulée.

Malgré tout, le Comité des Fêtes a décidé dans cette période d'isolement et pour le partage, de mettre en route le four communal pour y faire le pain, comme toutes les années à cette occasion.

Il vous sera distribué gratuitement si vous l'avez commandé au 06 64 74 16 18 (Laetitia) avant le 11 mai.

C'est avec plaisir que les membres du Comité des Fêtes viendront vous le livrer à domicile en fin de matinée le Dimanche 17 Mai.

Le Comité des Fêtes

Sabine GHIBAUDO

FETE DE LA ST PONS 2020



Dimanche 17 mai



En cette période où les regroupements sont interdits

**Le COMITE DES FETES de SAUSSES
effectuera la distribution à domicile
du pain cuit au four communal ainsi
qu'un petit panier de produits
régionaux**

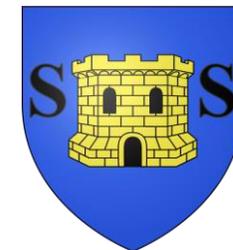
1 PANIER OFFERT PAR FAMILLE

INSCRIPTION AVANT LE 11 MAI

au 06 64 74 16 18 (Laetitia)



MESURES SPECIFIQUES MISES EN PLACE PAR LA MAIRIE à COMPTER DU 11 MAI



- la mairie réouvre aux horaires habituels à partir du 11 mai, mais dans la mesure du possible il est demandé d'éviter les passages en Mairie et privilégier les demandes par téléphone au 04 93 05 45 56 et par mail à mairie@sausse.fr
- Toutes les manifestations qui étaient programmées sont Suspendues
- Il est toujours interdit d'utiliser la salle polyvalente pour des manifestations regroupant plus de 10 personnes
- Nous invitons les Saussois à continuer de proposer aux personnes âgées et fragiles de leur quartier de les aider pour les courses alimentaires et les achats à la pharmacie. Plusieurs volontaires se sont déclarés en Mairie pour effectuer des courses, en cas de besoin contacter la Mairie pour que nous puissions orienter les demandes vers ces volontaires
- La poursuite de l'application des gestes barrières est indispensable :
 - se laver les mains régulièrement
 - laisser une distance de 1m minimum entre chaque personne
 - pas d'embrassades et de poignées de main
- Regroupements de plus de 10 personnes interdits
- Déplacements de plus de 100Km seront interdits (saufs autorisations spécifiques)
- 1 masque réutilisable sera prochainement donné à chaque personne présente sur la commune et en complément de ces masques réutilisables, nous pourrons dépanner sur demande la population Saussoise en leur fournissant des masques chirurgicaux s'ils n'arrivent pas à les trouver dans les différents commerces et pharmacies.